

Présentation du protocole sanitaire de réouverture

Ecole : Jean-Marie Georgeault

Commune : Locmiquélic

Circonscription : Hennebont

Le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement ont Choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités. Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de réouverture de l'école après le Confinement dans le respect de la doctrine sanitaire.

PREALABLE

Le rôle des parents

Les parents d'élèves jouent **un rôle essentiel**. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 Chez l'élève ou dans la famille de l'élève. **Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.** En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.



Les gestes barrières, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.



Le respect des gestes barrières fera l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève. La sensibilisation des parents est aussi importante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ces règles (explication et rappel à leur enfant, application des règles, collaboration avec l'équipe enseignante, fourniture de mouchoirs en papier jetables, d'une gourde).

Les parents acceptent tous les termes du présent protocole en envoyant leur enfant à l'école.

Les enfants non pris en charge à partir du 14 mai pour cause de non volontariat des parents ne pourront pas être acceptés jusqu'au 1er juin où il y aura une nouvelle enquête.

- Les parents ont un rôle essentiel à jouer pour le respect des gestes barrières par leur enfant. Ils seront expliqués à la maison et les élèves y seront préparés avant l'arrivée à l'école. Ces gestes seront répétés quotidiennement à l'école. **Merci de leur fournir une boîte de mouchoirs en papiers individuelle.**
- Si un cas survient à l'école, l'enfant sera isolé **dans le bureau périscolaire** qui se trouve à côté du bureau de la directrice en attendant que ses parents viennent le chercher. (***voir annexe 1 pour la procédure***). Les coordonnées des professionnels de santé qui sont en lien avec l'école :
 - Mme Riveron Patricia, infirmière scolaire : 02 97 33 58 35
 - Centre médico-scolaire Hennebont : 02 97 36 21 23
 - Dr Barranco Florence, médecin scolaire : 02 97 76 18 85

Les personnels devront procéder de la même manière. Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne doivent pas travailler en présentiel. La liste de ces facteurs de risques est disponible sur le site du ministère de la santé.

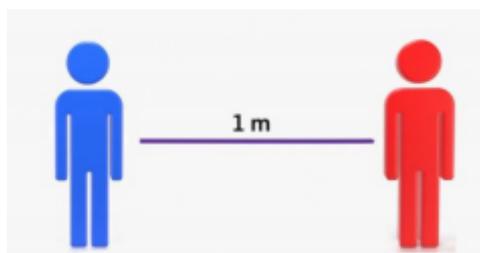
Principes généraux applicables à l'école

Les gestes barrière, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.



Le maintien de la distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne doit être appliquée en permanence.



Le port du masque

- Port du masque anti-projection pour tous les adultes en contact avec les élèves
- Les élèves ne portent pas de masque.
 - ✓ Le Conseil scientifique considère que pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Dans ce cas, il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.
 - ✓ Pour les élèves en école maternelle le port du masque est déconseillé.
- Des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

Le lavage des mains

- Le lavage des mains sera réalisé, à minima à l'arrivée ; après les récréations ; avant et après chaque repas ; avant d'aller aux toilettes et après y être allé ; après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ; autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ; le soir avant de rentrer chez soi.
- Lavage à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.
- Le respect des gestes fera l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève.
- Cette affiche ci-dessous sera présente devant chaque lavabo pour rappel aux enfants.



Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc. seront évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.

La ventilation des classes et autres locaux

- Aération pendant au moins 10 minutes des salles de classe et autres locaux occupés
- Le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux

Limiter au maximum le brassage des élèves

- La taille des groupes d'élèves par classe est définie en fonction de la taille des classes : il y aura **maximum 15 élèves par classe**.
- L'organisation de la journée et des activités scolaires est établie de manière à limiter les croisements des élèves entre classes. L'alternance des groupes au sein d'une même classe se fera **sur deux jours/ deux jours**. Les élèves des différents niveaux de classe ne se croiseront pas dans l'école sauf lors des récréations (cf rubrique organisation des récréations) et du temps du midi.
- Une attention particulière sera portée à l'entrée et à la sortie des élèves. (cf entrées/sorties des élèves)
- Les déplacements des élèves dans les bâtiments seront limités au strict nécessaire.

MODALITES D'ACCUEIL DES ELEVES – ENTREES ET SORTIES

Modalités d'accueil des élèves

- Les élèves de **CM2, CE1 et CE1-CM2 reprendront l'école le 14 mai.**
- Les élèves de **CE2 et de CM1 reprendront l'école le 18 mai.**
- Les élèves de **CP reprendront l'école tous les lundis et les mardis à partir du 18 mai.** Mme Delahaye ne peut pas reprendre l'école en présentiel, elle assurera donc la continuité pédagogique à distance. Mme l'Hyver en revanche sera présente tous les lundis et les mardis pour assurer l'école en présentiel avec les CP.

Les élèves dont les parents sont personnels indispensables à la continuité de la nation (liste officielle en pièce jointe du mail du 07/05/2020) seront accueillis **tous les jours toutes les semaines en priorité. Vous devrez nous fournir l'attestation professionnelle ainsi que l'engagement à ne disposer d'aucun mode de garde alternatif.** La semaine du 14 mai tous les niveaux seront accueillis. Les élèves de CE2, de CM1 et de CP faisant partie de cette liste seront accueillis par Mme Le Tarnec et Mme Taillard la première semaine puis par leurs enseignantes respectives les semaines suivantes. Les élèves de CP faisant partie de cette liste seront accueillis par un agent du périscolaire les jeudis et vendredis en étude.

Les groupes classes seront constitués de **maximum 15 élèves.**

- Dans les classes de CE1 et de CE2 ils dépassent 15 élèves, l'alternance des groupes se fera selon la modalité **deux jours/deux jours.** Le choix des groupes se fera par ordre alphabétique afin que les fratries soient présentes les mêmes semaines à l'école. **Une attestation sera fournie par l'école pour les parents qui n'ont classe que 2 jours dans la semaine.** Voici l'organisation de la semaine :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Prioritaires + Groupe A		Prioritaires + Groupe B	

- Dans la classe de CP, les élèves seront accueillis tous les lundis et mardis dans la limite de 15 élèves dans le groupe. Voici l'organisation pour les CP :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP dont prioritaires		Prioritaires CP	

- Dans les classes de CM1, CM2 et CE1-CM2 où le nombre de présent est inférieur à 15 élèves, le groupe aura école tous les jours **UNIQUEMENT** jusqu'au 29 mai, si les conditions sanitaires et le nombre d'enfants accueillis nous le permettent. **Nous nous réservons la possibilité de faire évoluer cette organisation,** vous en serez, bien sûr, avertis. **A partir du 1er juin, ces groupes (CM1, CM2 et CE1-CM2) devront adopter l'alternance deux jours/deux jours comme les trois autres classes, et n'être plus scolarisés que 2 jours par semaine.**

Entrées et sorties dans l'école

	Portail à utiliser obligatoirement	Horaire d'entrée à respecter scrupuleusement	Horaire de sortie à respecter scrupuleusement
Classe de CE1-CM2 (Mme Jolivet)	Portail blanc (côté Artimon)	8h20	16h05
Classe de CP (Mme L'Hyver)	Portail blanc (côté Artimon)	8h35	16h
Classe de CE1 (Mme Lescanne)	Grand portail habituel	8h20	16h
Classe de CM2 (Mme Siquin)	Grand portail habituel	8h35	15h50
Classe de CE2 (Mme Le Tarnec)	Portail vert (côté parking enseignants)	8h20	16h
Classe de CM1 (Mme Taillard)	Portail vert (côté parking enseignants)	8h35	15h50

Il est **impératif de respecter les horaires** pour éviter les croisements entre les classes.

- Les élèves seront accueillis aux différents portails par les agents du périscolaire qui les orienteront vers l'endroit où leur classe attendra. 15 marquages seront placés au sol pour chaque classe. L'enseignante attendra que **tous ses élèves** soient arrivés pour les emmener jusqu'en classe. L'enfant devra **obligatoirement** se laver les mains avant d'entrer en classe. S'il souhaite se rendre aux toilettes il devra se laver les mains avant et après. Le lavage des mains sera surveillé par l'enseignante.
- Pour la sortie les élèves suivront leur enseignante en rang 1 par 1 à distance d'un mètre. Un marquage au sol dans la cour devant chaque portail permettra aux enfants d'attendre leurs parents.
- Les portails seront maintenus ouverts pendant toute la durée de l'accueil et de la sortie.
- L'accès à l'intérieur du bâtiment est proscrit à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants...)
- Un marquage au sol devant chaque portail permettra aux familles de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre. Vous devez déposer votre enfant au portail puis partir, **vous n'êtes pas autorisé à rester au portail.**

AMENAGEMENT DES CLASSES

Aménagement de la classe

- Il y aura **une distance d'au moins un mètre entre les tables** et entre les tables et le bureau du ou des professeurs (repères au sol). Les îlots seront déconstruits pour revenir à une **organisation en frontal**.
- Le mobilier et le matériel non nécessaires sont neutralisés (le mobilier neutralisé est matérialisé par une signalétique ou balisage : bibliothèque, espaces communs...).
- Les tables sont éloignées des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.
- Les déplacements dans la classe sont limités (des espaces sont fermés : ateliers, coin lecture, coin jeux...)
- Mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe matérialisé au sol.
- Port du masque pour les enseignants et personnels non-enseignants.

Dispositions sanitaires et désinfection

- Aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 10 à 15 minutes durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.
- Utilisation uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif. Si un matériel doit être transféré à un autre élève, nettoyage à l'aide d'une lingette désinfectante (éviter le transfert de matériel de l'un à l'autre). **Merci de vérifier que votre enfant a tout son matériel personnel.**
- **Vestes, manteaux : sur le dossier des chaises.**
- Nous vous demandons de vêtir vos enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes.
- **Prévoir des boîtes de mouchoirs individuelles.**

ORGANISATION DES DEPLACEMENTS

- Les portes pouvant l'être seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact
- Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.
- La distanciation physique est dans tous les contextes et tous les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires.
- Les horaires de pause sont décalés pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.
- La signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert,..) liée à la circulation est en place.
- Le sens unique de circulation est privilégié : **voir le plan en annexe 2.**
- Les croisements sont limités en définissant des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique

ORGANISATION DES RECREATIONS

□ Temps de récréation échelonnés, planning :

CP	CE1	CE1-CM2	CE2	CM1	CM2
10h-10h10	10h30-10h40	10h-10h10	10h30-10h40	11h-11h10	11h-11h10
CP	CE1	CE1-CM2	CE2	CM1	CM2
14h30 - 14h40	15h-15h10	14h-14h40	15h-15h10	Pas de récréation dans la cour car retour de la cantine plus tard et sortie de l'école avancée à 15h50	

- Les récréations se déroulent 2 classes par 2 classes. La cour de récréation sera séparée en deux zones matérialisées par un marquage au sol : une classe par zone.
- Sortie et rentrée des élèves en respectant la distanciation physique : les élèves se placent sur les marquages de leur classe à la fin de la récréation.
- **Les jeux de contact, de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets sont interdits**
- Neutralisation des jeux et installations d'extérieurs : **la structure de jeu et le parcours de bille sont balisés.**
- Lavage des mains en début et fin de récréation selon le protocole sanitaire. Ils vont se laver les mains chacun leur tour à l'extérieur du bâtiment pour les CE1 et les CM2. Dans l'atelier pour les CP et les CE1-CM2. Dans les sanitaires intérieurs pour les CE2 et les CM1.

La récréation

Les élèves iront en récréation en petits groupes pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.

Les enseignantes veilleront **au respect des gestes barrières et des distances de sécurité.**

L'utilisation de la structure sera **interdite** pour éviter les points de contact.

Les **jeux de contact et de ballons** seront **interdits** et tout ce qui implique des échanges d'objets.

Les enseignantes leur proposeront **des activités adaptées et individuelles.**

Les jeux ne pouvant être prêtés, les enfants peuvent apporter une corde à sauter, il ne pourra pas la prêter.



CONTINUE PEDAGOGIQUE

- Les élèves fréquentant l'école travailleront à l'école les jours où ils sont conviés. Ils travailleront à la maison les autres jours. Chaque enseignante proposera le même plan de travail pour tous les élèves de la classe. Ainsi ce qui sera fait en classe sera **exactement la même chose** que ce qui sera proposé sur internet.
- **Pour les élèves dont les familles ne sont pas favorables à un retour à l'école**, la continuité pédagogique continuera comme indiqué dans le point au-dessus. En revanche nous ne pourrons pas assurer que les conditions actuelles seront conservées.
- Pour rappel, **ces enfants ne pourront pas être accueillis à l'école jusqu'au 29 mai**. Une autre organisation des groupes sera faite pour le mois de juin en fonction des changements d'avis des familles, mais **vous ne pouvez pas changer d'avis avant**.

CANTINE

→ Restauration scolaire

- ⇒ le restaurant scolaire sera séparé en 2 pour accueillir 2 groupes de 15 élèves maximum.
- ⇒ Il y aura 3 services.

Une désinfection des tables et chaises sera faite entre chaque service.

- ⇒ les plateaux seront installés sur les tables avec couverts, verre et pain. Les enfants prendront leur entrée servie individuellement puis leur plat.
Les desserts ou fromages seront servis à tables par le personnel de restauration.
L'eau sera servie par l'animateur, plus de carafe sur la table

- **Présence de 4 animateurs pour faire patienter les enfants et faire respecter les gestes barrière hors et dans le self.** (la cour sera divisée en 4 espaces distincts).

→ Planning du temps méridien par classe :

CP	CE1	CE1-CM2	CE2	CM1	CM2
11h45-13h15	12h-13h30	11h45-13h15	12h-13h30	12h15-13h45	12h15-13h45

GARDERIE

- **Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h jusqu'à 18h15.**

Chaque groupe aura un animateur référent qui permettra un suivi sans brassage, le matin, le midi et le soir.

- A partir de 7h30, les parents déposeront leur enfant au portail qui leur aura été désigné par la directrice. Les animateurs les attendront sur la cour.

L'accueil se fera en extérieur autant que possible, en séparant les enfants par classe (la cour sera divisée en 4 espaces distincts).

Si le temps ne le permet pas, l'accueil se fera dans la classe respective de chaque élève, ou, en cas d'accueil de moins de 10 élèves, dans la salle périscolaire en respectant une distanciation maximale.

- Le soir, les parents récupéreront leur enfant devant le portail qui le même portail à 18h15 dernier délai.



Tout au long de la journée, les animateurs organiseront des temps sanitaires de nettoyage des mains et feront respecter les mesures de distanciation et les gestes barrière, préconisés dans le présent protocole.

- Le mercredi, pas d'ALSH classique. Seul l'accueil des enfants des personnels prioritaires sera mis en place.

USAGE ET EQUIPEMENT DES SANITAIRES

- Nombre d'élèves présents dans les sanitaires, limité au nombre de **4 pour les filles, 4 pour les garçons en extérieur. 2 pour les garçons et 1 pour les filles dans les sanitaires intérieurs.**
- Demander aux élèves de se laver les mains **avant et après l'usage des WC.**
- Le lavage des mains après le passage aux toilettes sera supervisé avant les entrées en classe.
- S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains. Signaler dès qu'il y a un manque (savon, papier...)
- Evacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne.

NETTOYAGE / DESINFECTION DES LOCAUX

Chaque classe aura à sa disposition un spray désinfectant et 2 lingettes réutilisables après lavage à l'eau et au savon.

Un renfort en agent d'entretien est mis en place le soir et le midi.

- Nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage : **Chaque soir**
- Nettoyage et désinfections plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées
 - Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douche ... : **Chaque midi et chaque soir.**
 - Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ... : **régulièrement par les enseignants puis chaque midi et chaque soir**
 - Matériel utilisé, supports pédagogiques, ... : **régulièrement par les enseignants**
 - Aires de jeux et équipements sportifs condamnés.
- Nettoyage et désinfections plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées
 - Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douche ...
 - Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...
 - Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...
 - Aires de jeux et équipements sportifs si utilisés.
- En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles, un nettoyage approfondi des tables, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.
- Vider tous les jours les poubelles.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement
- Pour rappel, l'utilisation du matériel collectif partagé entre élève est proscrite. Si un matériel doit être transféré à un autre élève, procéder à un nettoyage désinfection.

Annexe 1 : Procédure de gestion d'un cas de COVID.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont :

toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

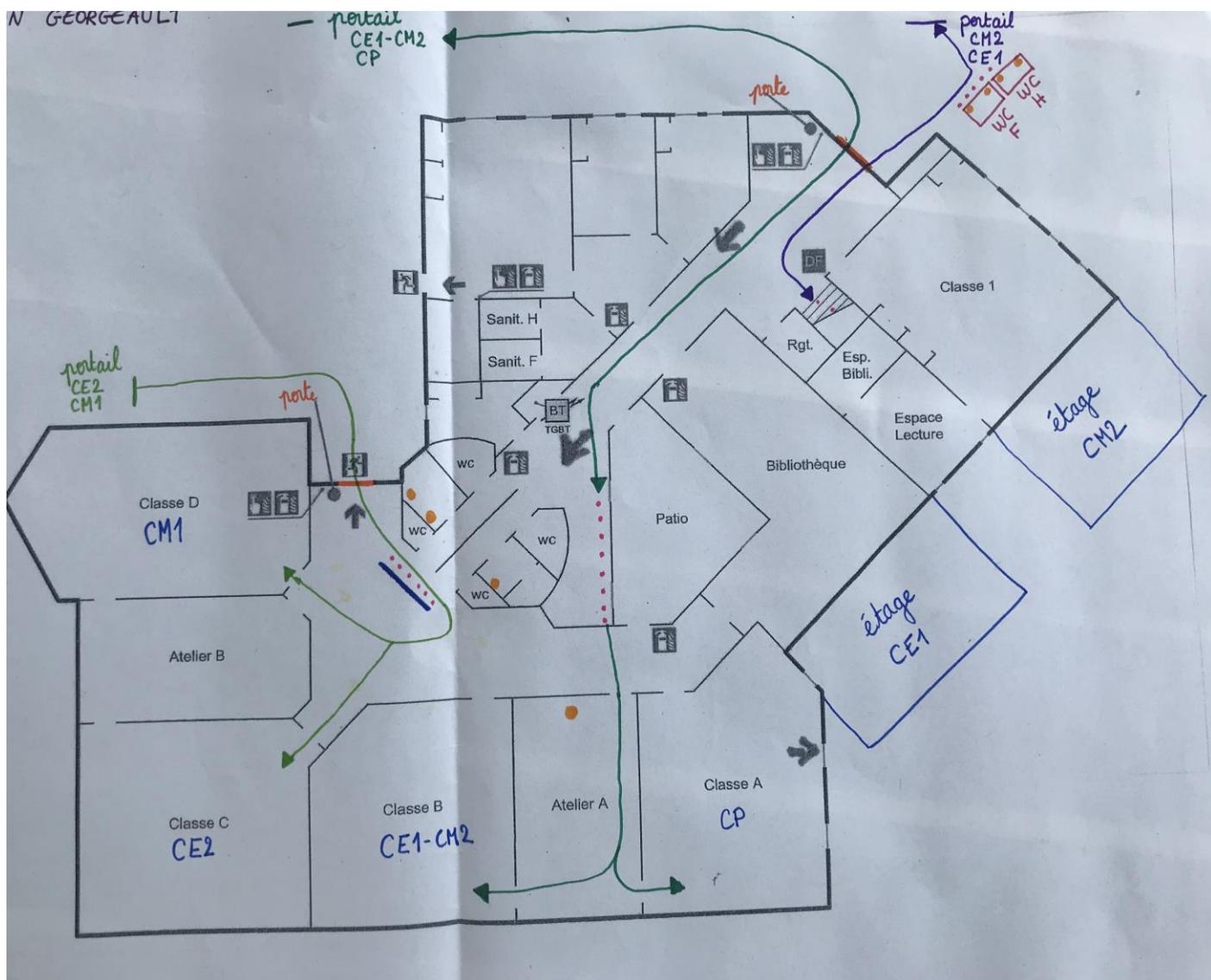
En cas de test positif

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

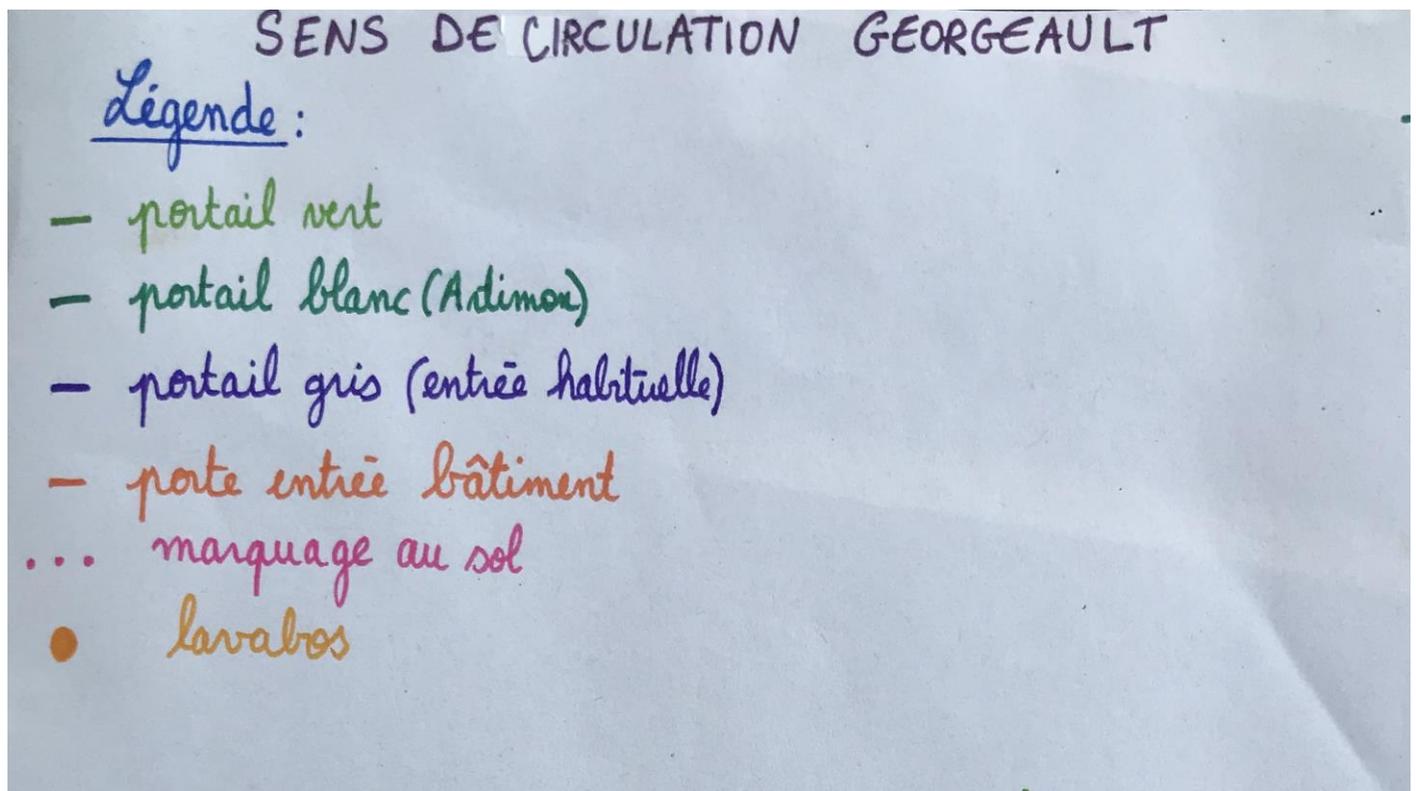
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

Annexe 2 : Plan de circulation école Georgeault

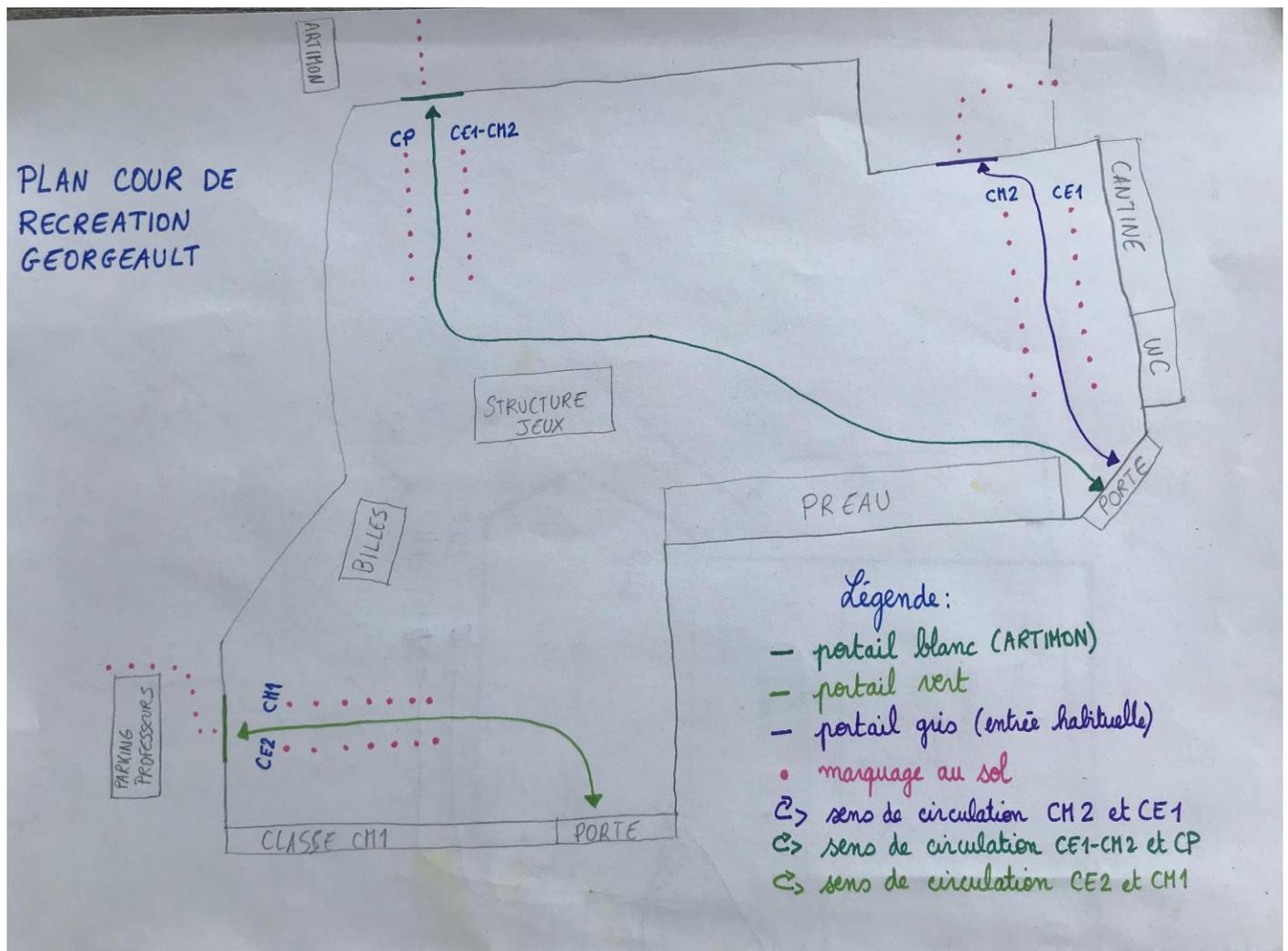
Le plan : sens de circulation à l'intérieur des bâtiments



La légende :



Le plan : sens de circulation dans la cour de récréation



Calendrier organisationnel par classe :

Prioritaires

CE1-CM2 Mme Jolivet			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9 élèves		9 élèves	
GODEC-SONNIC Ella Martin Emmy BORDAIS Amandine DUVAL Lucie KERDULHE Wayan LE MOING-RAILLON Nina CLOETE Julian LEDUAN Chloé LORHO-JAFFRAY Marine		GODEC-SONNIC Ella Martin Emmy BORDAIS Amandine DUVAL Lucie KERDULHE Wayan LE MOING-RAILLON Nina CLOETE Julian LEDUAN Chloé LORHO-JAFFRAY Marine	

CM2 Mme Siquin			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
10 élèves		10 élèves	
BARRIQUAND Allan FILLON Louen LE LAMER Lya LECOMTE Jules ORLANDO Martin RICHARD Merlin TURPIN-CHAMAILLE Kian JOBIN Manon MARCESCHE Jimmy ROMEUS Ilan		BARRIQUAND Allan FILLON Louen LE LAMER Lya LECOMTE Jules ORLANDO Martin RICHARD Merlin TURPIN-CHAMAILLE Kian JOBIN Manon MARCESCHE Jimmy ROMEUS Ilan	

CM1 Mme Taillard			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
10 élèves		10 élèves	
COUBES Tao LANDRE Anouck PHILIPPE Alan POMEL Sacha ARNOUX Abygaëlle DALLY Manon LARGOUET Timéo NICOLLIC Maëly RODRIGUEZ Lucas SUPPA Théo		COUBES Tao LANDRE Anouck PHILIPPE Alan POMEL Sacha ARNOUX Abygaëlle DALLY Manon LARGOUET Timéo NICOLLIC Maëly RODRIGUEZ Lucas SUPPA Théo	

CP Mme Delahaye et Mme L'hyver			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7 élèves		2 élèves prioritaires	
LECOMTE Maël PETE Avrii CLOETE Raphaël DEZOTEUX Luan LE BOURVELLEC Maëva LEMEZO Inuk JOST Evan		LECOMTE Maël PETE Avrii	

CE1 Mme Lescanne			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9 élèves		10 élèves	
Camille JEGONDAY Kallista BATARD BROSETA Kim GUILLEMET Loïza TERNIER Joséphine LANDRE Joanne LE FORESTIER Emma LEDRAN Ellyne NICOLIC Andrea JAFFRES LEFLOCH		Camille JEGONDAY Kallista BATARD BROSETA Kim GUILLEMET Loïza TERNIER Joséphine LANDRE Joanne LE FORESTIER Glen GALLEN Martin NORCY Gabin NORCY Shaun HALLOUIN	

CE2 Mme Le Tarnec			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
15 élèves		15 élèves	
BARRIQUAND Salomé BOUDEHEN Tom GOMEZ Tristan GRAND-JEAN Nolhan HETET MOTA Lou-Andréa JEHANNO LOUIS JOUVIN Yaël LE BRAS Noa MARTIN Elisa PETE Swann SANTANIELLO Zacharie VARGAS Suzie CALDIN CORLAY Eloïse GONCALVES-KERNO Léa HAUWEL Liam		BARRIQUAND Salomé BOUDEHEN Tom GOMEZ Tristan GRAND-JEAN Nolhan HETET MOTA Lou-Andréa JEHANNO LOUIS JOUVIN Yaël LE BRAS Noa MARTIN Elisa PETE Swann SANTANIELLO Zacharie VARGAS Suzie LE HEN Alizée PENOT Maëlyne WACHOLDER Luna	